

Le Valrivois - Été 2022

Edito du Maire,

En Avril dernier nous apprenions le décès de notre 3^{ème} adjoint, M. Patrick Chon.

Patrick c'était la mémoire du village. Il avait toujours une histoire à raconter pendant les permanences ou les conseils municipaux. C'était une personne sur qui nous pouvions tous compter, il prenait très à cœur son mandat, qu'il fut celui de conseiller ou d'adjoint au Maire.

Toujours présent le matin, il était toujours disponible pour assister Pauline dans ses tournées et boire son petit café avec les filles à la mairie. Nous le regrettons ...

Cette disparition me fait prendre conscience qu'il faut profiter des uns des autres, personne n'est éternel, alors prenez soin de vous et de vos proches, et profitez aussi de petits moments simples de tous les jours.

M. Le Maire, Jérôme BONIFACIO.

Un petit point sur les finances,

Le conseil municipal a voté le budget pour cette année 2022. Si l'année 2021 s'est soldée sur un léger déficit suite à un gros imprévu, les finances sont saines et ne présentent aucune inquiétude particulière.

L'équipe communale a cependant privilégié des investissements limités cette année. Ainsi, seuls sont prévus au programme les travaux de rénovation de l'éclairage public, sur le hameau du Grand buisson, le petit Maulny étant prévu pour 2023. Ainsi que de continuer à renouveler les bornes incendies sur le territoire de la commune.

La raison à cela est simple, la mairie a entrepris depuis un an déjà les démarches pour la réfection de l'Eglise Saint-Laurent. Et devant l'ampleur des travaux qui nous attendent, nous avons jugé plus sage de limiter les investissements afin de disposer d'un meilleur fonds de roulement pour la réalisation des travaux dès que ceux-ci commenceront.

M. Joyeuse David. 2^{ème} adjoint aux finances.

Événements

Pâques

Enfin, la chasse aux œufs pu de nouveau avoir lieu en ce dimanche de Pâques. Les enfants, et les parents, étaient donc au rendez-vous pour cette réouverture tant attendue. C'est donc dans une ambiance festive et sous un très beau soleil que les plus jeunes, et les moins jeunes se sont lancés dans cette chasse aux œufs.



Week-end Napoléon

Le week-end de Pâques fut aussi l'occasion de voir des tentes fleurir sur notre terrain de football. Ces tentes furent dues à l'organisation d'un campement napoléonien, par l'association Jean Roch Coignet. Ainsi, les habitants du village furent invités le samedi pour déguster la soupe du grognard, préparée à base de saucisses, de choux, de pommes de terre, carottes, et de tout ce que pouvait récupérer les grognards pendant leurs campagnes.



Le repas fut suivi d'une démonstration de combat dans les rues de la commune, avec l'assaut de l'Eglise Saint-Laurent. La poudre parla, et même très fort. L'attaque de nuit fut infructueuse, si bien que les assaillants profitèrent des festivités de Pâques pour mener un second

assaut sous le regard du public présent.

Les défenseurs repoussèrent tout de même ce second assaut, et notre église n'a pas eu à pâtir de ces attaques répétées.

Finalement, tout le monde se retrouva autour d'un verre pour clôturer ce week-end de Pâques riches en émotions.





Commémoration du 8 Mai 1945

La cérémonie du 8 Mai 1945 pu elle aussi se dérouler en présence du public.

Vacances obligent, c'est cependant un public peu nombreux qui est venu assister à cette cérémonie.

Informations

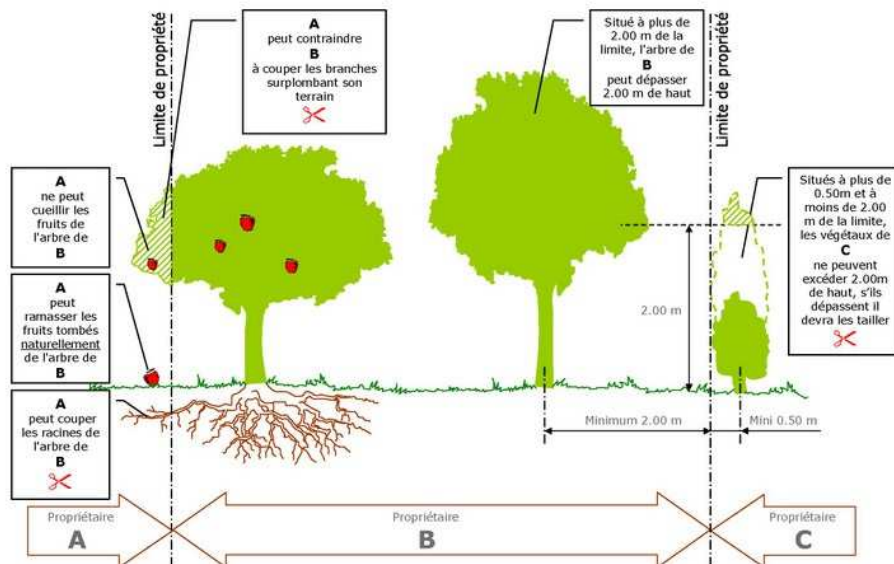
Nids de guêpes, abeilles ou frelons

Avec le retour des beaux jours, les insectes pollinisateurs font leurs apparitions dans nos jardins. Si par hasard vous trouviez un nid dans votre jardin ou chez vous, il convient de contacter la communauté de communes du pays de Montereau, Mme PINGAL Julie, Assistante Directeur des Services Techniques, pour faire enlever celui-ci au : **01.60.73.43.88**

Elagage

Pour rappel, la loi vous demande de pratiquer l'élagage en limite de propriété. Et que cette opération est à la charge du propriétaire de l'arbre ou arbuste. Cependant, la loi n'interdit pas les relations de bons voisinages, et le sens commun entre nous et c'est tant mieux. Il convient donc de se mettre d'accord entre voisins afin d'éviter tout problèmes à venir.

Concernant l'élagage des arbres empiétant sur la voie publique, c'est le même principe. La commune est d'ailleurs vigilante sur ce point, notamment dans les rues étroites où passent les bus intercommunaux. Enfin, dans le cas où l'élagage doit se faire proche des lignes électriques ou téléphoniques (cuivre & fibre), il est préférable de faire appel à un professionnel, et que l'autorisation d'Enedis est obligatoire avant tout élagage proche d'une ligne électrique.



La commune demande aux personnes intéressées par des coupes de bois de s'inscrire en Mairie.

Bruit

Les beaux jours sont aussi significatifs du retour du jardinage, des barbecues entre amis, et des fêtes en soirée. Là aussi il est clair, le bruit ne doit jamais causer de nuisance à autrui, quelle que soit son origine. Ainsi, il y a des horaires à respecter pour les travaux de bricolage et de jardinage. Selon **l'arrêté 015-2018**.

A savoir :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Pour le reste, là aussi la mairie invite les habitants du village à faire preuve de bonnes relations entre voisins. Prévenir par avance et s'auto-gérer sont généralement deux bonnes méthodes pour garder de bonnes relations avec ses voisins.

Feux de jardin interdit !

Faire un feu dans son jardin est formellement **interdit** depuis le 29 novembre 2011 d'après la circulaire interministérielle. Vous n'avez depuis plus le droit de brûler des déchets verts : herbes, branchages, feuilles... De plus en raison des fortes chaleurs, il en devient dangereux, une seule étincelle suffit pour tout ravager.

Opération tranquillité vacances

Comme chaque année, vous pouvez déclarer vos dates de vacances au commissariat de Montereau :

- **Commissariat de police de Montereau-Fault-Yonne**
 - 🚶 **Sur place**
5 avenue du Maréchal-Leclerc
77130 Montereau-Fault-Yonne
 - ✉ **Par correspondance**
Commissariat de police de Montereau-Fault-Yonne
5 avenue du Maréchal-Leclerc
77130 Montereau-Fault-Yonne
 - 🌐 **En ligne**
Site Internet : <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-police/moncommissariat.fr>
 - ☎ **Téléphone**
01 64 69 39 30
(appeler le 17 ou 112 en cas d'urgence)

Pour cela, il convient de fournir le formulaire téléchargeable sur le site du service public à l'adresse suivante:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

Ou bien encore de l'imprimer à partir du site web de la mairie (<https://www.lavalenbrie.fr>) et de déposer au commissariat à l'adresse ci-dessus au moins deux jours avant votre départ. Le commissariat s'engageant alors à passer régulièrement chez vous pour contrôler que tout va bien !

Etat civil

Naissance :

- Maë FONTAINE né le 11 mars 2022

Divers

Votre mairie se modernise avec l'apparition d'une page Facebook :



Macommune Lavalenbrie

Le site internet s'étoffe avec les demandes de travaux en ligne, les évènements, les actualités etc ...

<https://www.lavalenbrie.fr>

Le **Valrivois** aussi :

L'équipe municipale travaille à vous permettre de consulter le journal du Valrivois sur le site internet et sur le Facebook du village, et non plus seulement dans votre boîte aux lettres. Pour des raisons écologiques et économiques, nous sommes attachés à consommer moins de papier, c'est pourquoi, nous vous proposons de vous faire connaître si vous souhaitez toujours recevoir ce journal dans votre boîte aux lettres.

Pour cela, il convient de s'inscrire en nous retournant ce petit coupon-réponse ou par mail :

- mairie@lavalenbrie.fr

Je souhaite recevoir les futures éditions du Valrivois au format **papier** :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

L'équipe municipale et le personnel communal vous souhaitent de bonnes vacances.

